

**Conseil de l'Europe
Coopération contre le cybercrime
6 – 8 Juin 2012**

**L'expérience sénégalaise en matière
de lutte contre la cybercriminalité et la
protection des données à caractère
personnel**

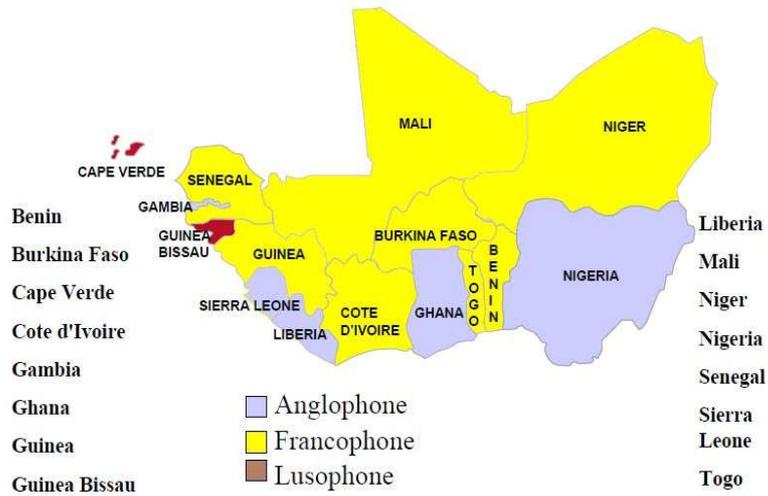
Strasbourg – 2012

Aperçu géographique du Sénégal

- **Pays de l'Afrique de l'Ouest**
 - ▶ 12 millions d'habitants
 - ▶ Superficie de 196 712 km²



Aperçu géographique du Sénégal : Etat membre de CEDEAO



Avancées du Sénégal dans le secteur des TIC : Vision e-Sénégal

1996 : Connexion officielle à Internet

2005 : Intranet gouvernemental

Réseau de télécoms de qualité

???: Large bande passante

Aperçu des textes normatifs : Plusieurs textes de lois



Loi d'orientation sur la société sénégalaise de l'information qui pose les principes fondamentaux de la nouvelle législation



Loi sur les transactions électroniques pour asseoir une économie numérique de confiance



Loi sur la cybercriminalité pour instaurer une cybersécurité nationale, la sécurité étant un objectif d'ordre public primordial dans le cyberspace



Directive sur la cybercriminalité de la CEDEAO



Loi sur la protection des données à caractère personnel pour sauvegarder les droits fondamentaux inhérents à la personne humaine dans un espace dématérialisé



Acte Additionnel de la CEDEAO sur la protection des données à caractère personne

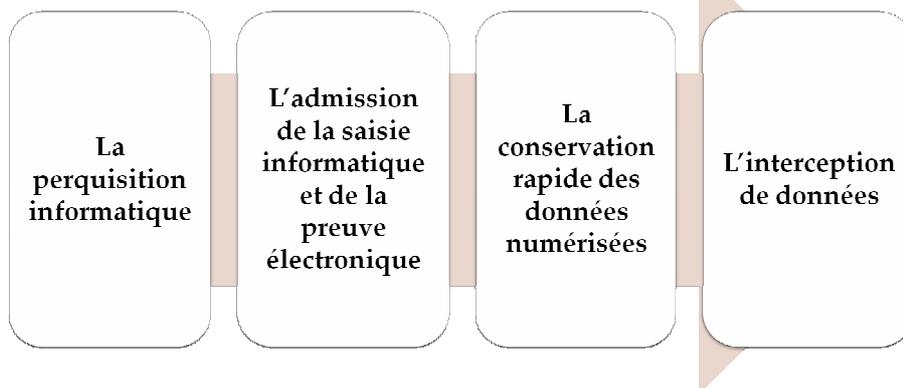
Contenu de la législation sénégalaise sur la cybercriminalité

▪ Les incriminations sont abordées en fonction de la **typologie des cas de cybercriminalité** selon que les technologies sont des **objets**, des **moyens** ou des **supports** avec comme toile de fond l'adaptation ou l'adoption des règles adéquates :

- ▶ la protection pénale des systèmes informatiques : accès et maintien frauduleux ou introduction frauduleuse de données dans SI ;
- ▶ la protection pénale des données informatiques : l'interception ou l'effacement frauduleuse de données ;
- ▶ les infractions informatiques : le faux et la fraude informatique ;
- ▶ la protection contre la pornographie infantile ou des contenus de nature raciste et xénophobe ;
- ▶ la consécration de la théorie du vol de l'information, de l'admission de l'escroquerie en ligne et du recel d'information.

Contenu de la législation sénégalaise sur la cybercriminalité

- La procédure est aménagée afin de prendre en compte les particularités du cyberspace :



Contenu de la loi sénégalaise sur la protection des données à caractère personnel

- Un cadre normatif :
 - Principes fondamentaux (*légitimité, finalité, proportionnalité, confidentialité, ...*)
 - Des principes d'interdiction relatifs aux données sensibles (*données politiques ou santé, biométriques, transferts internationaux, ...*)
 - Des droits reconnus aux personnes fichées (*droit à l'information, d'accès, d'opposition ou de rectification*)
 - Des obligations du responsable du traitement (*confidentialité, sécurité, pérennité, ...*)
 - Des régimes juridiques (*déclaration, autorisation ou dispense*)

Contenu de la loi sénégalaise sur la protection des données à caractère personnel

■ Un cadre institutionnel :



Lien entre le régime de la cybercriminalité et celui des données personnelles

Les textes sénégalais prévoient :

- ▶ l'obligation pour les fournisseurs d'accès de collecter et de conserver les données nominatives de connexion ;
- ▶ l'accès aux données par les services de police, une dérogation au principe de finalité, doit être nécessaire et proportionnelle ;
- ▶ les fichiers de police constitués doivent être conformes à la législation en vigueur (respect des prérogatives des AP, de la durée de conservation, des droits des personnes).

Tendances actuelles de la cybercriminalité

■ En l'état actuel de la jurisprudence sénégalaise, la loi sur la **cybercriminalité** a fait l'objet de beaucoup de contentieux :

- ▶ L'accès frauduleux à un système bancaire ou à des agences de voyage ;
- ▶ L'escroquerie en ligne ;
- ▶ L'entrave au fonctionnement d'un système informatique ;
- ▶ Les atteintes à la confidentialité des données informatiques (*interception frauduleuse des courriels*) ;
- ▶ Le vol d'information (*par simple copiage*) ;
- ▶ L'escroquerie et le recel d'information ;
- ▶ Le chantage en ligne y compris les mobiles (*sexuel, financier*)

Tendances actuelles relatives à la protection des données personnelles

- Concernant la **LDP**, le contentieux porte sur :
- ▶ le transfert de données vers l'étranger ;
 - ▶ l'utilisation de la vidéosurveillance ;
 - ▶ le recours à la biométrie ;
 - ▶ le vote électronique ;
 - ▶ le fichier électoral ;
 - ▶ le fichiers des opérateurs de télécoms.

Conclusion

Gestation d'un
cyberdroit
pénal au
Sénégal :
régulateur de
la société
sénégalaise de
l'information

Moyens
d'investigation
aux enquêteurs

Nécessité d'un
renforcement
des capacités
des OPJ

Formation
technique
et juridique

Perspective de
l'émergence
d'une
« cyberpolice »
au Sénégal
dotée de
moyens
suffisants

Projet de création
d'une cellule
nationale de lutte
contre la
cybercriminalité

**Je vous remercie pour votre
aimable attention !**

Dr Mouhamadou LO

**Président de la Commission des données personnelles
du Sénégal**

**Conseiller juridique Agence de l'informatique du
Sénégal (ADIE)**

mouhamadou.lo@adie.sn